

CAUTION LOCATIVE ÉTUDIANTE



UN DISPOSITIF
SIMPLE

UNE GARANTIE
SÛRE

UNE CAUTION
SOLIDAIRE



Toutes les infos disponibles
sur www.lokaviz.fr



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



Graphisme : Mission communication du Cnous - Imprimerie : Graphi - Mai 2014.

POUR LOUER
DEMANDEZ

LA

CLÉ!



LA CAUTION
LOCATIVE PROPOSÉE
PAR LES CROUS

WWW.LOKAVIZ.FR



POUR LOUER DEMANDEZ LA



LA CLÉ, POURQUOI :

► **Disposer d'un logement pour un étudiant est un facteur essentiel pour sa réussite dans l'Enseignement supérieur.**

► **En offrant sa caution solidaire aux étudiants sans garants, La CLÉ favorise l'égalité d'accès à l'Enseignement supérieur pour tous les étudiants.**

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La CLÉ (caution locative étudiante) est accessible et mobilisable pour les étudiants inscrits et à jour de leurs obligations administratives, dans un établissement d'Enseignement supérieur :

Âgés de moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année de signature du bail.

Âgés de plus de 28 ans, sous réserve d'être post-doctorants de nationalité étrangère.

Pour demander La CLÉ,
retirez votre dossier sur LOKAVIZ.fr
et suivez la procédure.



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Je suis étudiant et souhaite emménager dans un logement.
- 2 Je n'ai pas de garant comme demandé par le propriétaire.
- 3 Je sollicite La CLÉ pour compléter mon dossier pour le propriétaire.
- 4 Je cotise à hauteur de 1,5% du montant du loyer à un fonds mutualiste.
- 5 Je bénéficie, en cas de besoin, d'une aide pour payer mon loyer.

QUELS AVANTAGES ?

► Pour le locataire

Un dispositif simple et accessible au plus grand nombre.

Une garantie disponible en cas de besoin, basée sur un fonds mutualiste.

► Pour le propriétaire

Une assurance de couverture de 10 mois, si loyers impayés.

La caution de l'État.